

Saint-Jean-de-la-Rivière

Compte rendu conseil municipal du 12 juin 2018

Présents : Hélène Leseigneur -PierreLegriffon—HubertPatrrix -Francis Botta-
Virginie Tardif –PiétroLypca

Absent (s) excusé (s) :Gilbert Luce- Daniel Curtet (*donne pouvoir à F. Botta*)-
Alain Lecaillon(*donne pouvoir à P. Legriffon*)

Absent (s):

Secrétaire de séance : Virginie Tardif

Approbation de la dernière réunion

Mme le maire interroge les conseillers sur les éventuelles remarques concernant le compte rendu de la séance du 24 avril 2018

Aucune remarque n'étant exprimée, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la dernière séance.

Décision modificative

Vu le Code des communes et notamment ses articles L211-1 et L212-2.

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget primitif de l'exercice en cours.

Ayantentendu l'exposé de Mme Le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le tableau de virements crédits suivants :

Dépenses fonctionnement

Article 60621 - 100 €

Dépenses investissement

Article 673 + 100 €

Travaux Chasse des Monts

Après réception des offres, et analyse technique de celles-ci, la commission d'appel d'offres réunie en date du 27 avril 2018, a retenu la société Eurovia.

Mme le maire informe le conseil municipal que le montant des travaux s'élève à **41 712.20 € TTC (34 760.17 € HT)**

Le conseil municipal, autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires à la parfaite exécution de ce projet ainsi qu'à l'engagement et au mandatement des dépenses correspondantes.

La procédure de consultation a été organisée en partenariat avec le programme voirie de la commune de St Georges de la Rivière,

Mme le maire informe le conseil qu'une convention a été signée entre les deux communes.

Tarifs location des gîtes 2019

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer comme suit, le tarif des gîtes communaux pour l'année **2019** :

HAUTE SAISON

545 € à la semaine

Du 29/06/2019 au 31/08/2019

MOYENNE SAISON

320 € à la semaine

Du 09/02/2019 au 09/03/2019

Du 06/04/2019 au 29/06/2019

Du 31/08/2019 au 09/11/2019

Du 14/12/2019 au 04/01/2020

Location pour 2 nuits : 140 €

Location pour 3 nuits : 210 €

A partir de 4 nuits : 320 €

BASSE SAISON

245 € à la semaine

Du 05/01/2019 au 09/02/2019

Du 09/03/2019 au 06/04/2019

Du 09/11/2019 au 14/12/2019

Location pour 2 nuits : 140 €

Location pour 3 nuits : 210 €

A partir de 4 nuits : 245 €

Ces prix comprennent le droit de réservation revenant au service de réservation.

Le chauffage et l'électricité sont facturés en supplément à la consommation réelle moins 8 Kws par jour. L'électricité est facturée à **0.11€** le Kws. La location des draps est de **6 €** la paire, pour la durée de l'utilisation. La consommation d'eau est de 500 litres par jour.

Devis installation wifi gîtes communaux

Le conseil municipal, après délibération, donne son accord pour l'installation d'une borne extérieur wifi aux gîtes communaux.

Devis boîte à livres

Le conseil municipal, après délibération, donne son accord pour l'achat d'une boîte à livres, et retient le devis de l'entreprise Poulain.

Achat de mobilier pavillon d'accueil des gîtes communaux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le devis le l'entreprise Gitem, pour l'achat de mobilier du pavillon d'accueil des gîtes communaux.

Divers

Demande du camping le Pré Normand pour louer la parcelle jouxtant l'atelier municipal, le conseil donne son accord, mais décide de ne faire aucun bail et la laisse à titre gratuit, afin de pouvoir la récupérer à tout moment.

Mme le maire fait par du courrier de Maître Boisset, concernant les parcelles de la Giotterie « Marie » le conseil demande de se renseigner auprès de l'avocat.

Mme le maire informe le conseil du devis de l'entreprise Bouygues à hauteur de 12 894 € correspond à la fourniture et la pose des candélabres au hameau Villot.

Mme le maire fait part du devis d'un montant de 5 068.80 €, remis par l'Association du Patrimoine, pour la réfection du lavoir. Le conseil est en attente du dossier d'aides financières.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,

Hélène Leseigneur

Hubert **Patricx** (1^{er} adjoint)

Pierre **Legriffon** (3^{ème} adjoint)

Francis **Botta** (2^{ème} adjoint)

Daniel **Curtet**

Gilbert **Luce**

Virginie **Tardif**